



**Monsieur Eric DUPOND-MORETTI**  
**Garde des Sceaux – Ministre de la Justice**  
Hôtel de Bourvallais  
Place Vendôme  
75001 PARIS

Paris, le 25 janvier 2021

**Objet : Confinement – soutien à la profession d’avocat**

Monsieur le Ministre,

Alors qu’un nouveau confinement se profile, nous souhaiterions vous sensibiliser aux besoins des avocats au regard des retours d’expérience de la profession depuis près d’un an.

En effet, nous tenons à vous exprimer la préoccupation de nos confrères pour que toutes les mesures nécessaires puissent être prises afin d’éviter toute atteinte à leur activité professionnelle et au fonctionnement de leurs cabinets.

Ainsi, nous souhaiterions notamment vous demander :

- de restaurer la dérogation permettant aux avocats de recevoir leurs clients, dans le cadre du couvre-feu, au-delà de 18 heures, alors que celle-ci était spécifiquement prévue dans le cadre du confinement décidé en octobre dernier ;
- de nous confirmer l’éligibilité des avocats aux modalités de prolongation de remboursement des PGE.

Nous avons bien noté votre implication dans la poursuite de l’activité judiciaire pendant le dernier confinement et comptons de nouveau sur votre soutien pour les prochaines semaines.

Tout arrêt des tribunaux, même partiel, aurait un effet irrémédiablement préjudiciable à la profession et donc à l’accès au droit de nos concitoyens.

Nous vous prions d’agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de notre haute considération.

**Jérôme GAVAUDAN**  
Président  
Conseil national des barreaux

**Olivier COUSI**  
Bâtonnier  
Ordre des avocats de Paris

**Hélène FONTAINE**  
Présidente  
Conférence des bâtonniers